## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception	Date 02.09.2019	Heure 8h21	Numéro 19.325	Département(s)  DFS	
du document déposé	Annule et remplace				

Auteur(s): Sera Pantillon

Titre : Changement des conditions d'accès au Netbanking de la BCN

## Contenu:

Dès 2020, de nouvelles conditions d'accès au Netbanking de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) entreront en vigueur pour les client-e-s : ces derniers-ères devront soit disposer d'un smartphone pour accéder à leur-s compte-s, soit acheter un lecteur pour une somme de 50 francs. Il s'agira donc d'un objet nécessaire aux mouvements financiers de certain-e-s client-e-s de la BCN dont le coût de production est probablement bien inférieur à son prix de vente.

Sachant que PostFinance et la Raiffeisen proposent des services qui n'obligent pas l'achat d'un lecteur similaire ou la possession d'un smartphone, nous souhaiterions connaître la position du Conseil d'État vis-à-vis de cette pratique. Le canton étant l'actionnaire principal de la BCN, il lui serait possible d'influencer la décision de facturer ces objets indispensables à une partie de la clientèle.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sera Pantillon

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Daniel Sigg	Sébastien Frochaux	François Konrad
Veronika Pantillon		